



80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire

publié le 21/11/2023 - mis à jour le 03/10/2024

Descriptif :

Cycle commémoratif en 2024 et 2025

Sommaire :

- Appel à projets
- Dans les programmes

À l'occasion du 80e anniversaire de la Libération de la France, des commémorations seront organisées en 2024 et 2025 sur l'ensemble du territoire. Dans le cadre de ce cycle commémoratif, les professeurs du premier et du second degré sont invités à mettre en place des projets pédagogiques et éducatifs.

Conformément à l'[arrêté du 8 septembre 2023](#), une « Mission du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire » assure la préfiguration, l'organisation et la promotion du programme commémoratif de ce 80e anniversaire sur l'ensemble du territoire national et le cas échéant à l'étranger.

● Appel à projets

L'appel à projets « Labellisation des projets réalisés dans le cadre du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire » est ouvert sur l'application ADAGE, accessible depuis l'intranet, jusqu'au 9 novembre 2024. Les équipes éducatives sont invitées à inscrire leurs projets sur cette plateforme afin de les faire connaître aux autorités académiques, et de les inscrire dans le parcours de chaque élève.

Ces projets s'appuient sur la mise en œuvre des programmes des premier et second degrés mais aussi sur des actions éducatives mémorielles dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle (EAC).

Via la plateforme ADAGE, la part collective du « pass Culture » permet aux professeurs de financer des activités EAC pour leurs classes et groupes d'élèves. Cette part s'applique aux élèves de la 6e à la terminale des établissements publics et privés sous contrat.

● Dans les programmes

Les débarquements, la Libération et la Victoire sont abordés à différents niveaux d'enseignement dans les programmes d'histoire.

- Dès la classe de CM2, ils peuvent être traités dans le chapitre « Deux guerres mondiales au XXe siècle ».
- Au collège, ces sujets sont étudiés dans le programme d'histoire de la classe de 3e (« La Deuxième Guerre mondiale : une guerre d'anéantissement » et « 1944-1947 : refonder la République, redéfinir la démocratie »).
- Au lycée, ils apparaissent dans le thème « Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914 ;1945) » en première professionnelle ; en terminale générale et technologique, ils sont abordés dans le cadre de l'étude de la Seconde Guerre mondiale. En terminale générale spécifiquement, un point de passage et d'ouverture porte sur « juin 1944 : le débarquement en Normandie et l'opération Bagration ».

Ces entrées de programme peuvent être l'occasion d'initier un travail interdisciplinaire en lien avec le français, l'EMC, les arts plastiques, l'histoire des arts, l'éducation musicale, etc.

- En EMC, on peut mobiliser la question de l'engagement mais également celle de la Défense nationale.
- En français, dans le cadre d'une séquence menée en classe de 3e autour de l'enjeu littéraire et de formation personnelle « Agir dans la cité : individu et pouvoir », les élèves pourront être amenés à décrire et analyser des affiches de propagande pour en comprendre les enjeux, ou encore à étudier les messages radio codés et notamment la citation du poème de Verlaine sur les ondes de la BBC.

[Page Eduscol, 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire](#) 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.